

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance extraordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 14 décembre 2015 à 19h35 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS :

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Lindsay Tuer, conseillère #2
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cedric Briggs, conseiller #6
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2016
4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016
5. ADOPTION DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE EN 2016
6. ADOPTION DU TAUX POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES EN 2016
7. ADOPTION DES COÛTS POUR LES LICENCES DE CHIENS EN 2016

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

19H35

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#142-1215 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2016

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

#143-1215 PROPOSE PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER
APPUYE PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS
& RESOLU A L'UNANIMITÉ ;

QUE l'estimé des dépenses & des revenus de la municipalité de Bolton-Ouest proposé pour l'année 2016 soit approuvé comme présenté & en constitue le budget.

5. ADOPTION DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE EN 2016

PROPOSE PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT

#144-1215

APPUYE PAR LA CONSEILLERE LINDSAY TUER
& RESOLU A L'UNANIMITE ;

QUE le taux de taxe foncière soit à quarante cents du cent dollars
d'évaluation (.36¢ du \$100.00) pour l'année 2016.

6. ADOPTION DU TAUX POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES EN
2016

#145-1215

PROPOSE PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET
APPUYE PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER
& RESOLU A L'UNANIMITE ;

QUE le tarif imposé pour l'enlèvement des ordures soit \$250.30
(incluant le recyclage et éco-centres) par unité résidentielle pour
l'année 2016.

7. ADOPTION DES COÛTS POUR LES LICENCES DE CHIENS EN
2016

#146-1215

PROPOSE PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER
APPUYE PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER
& RESOLU A L'UNANIMITE ;

QUE \$20.00 sera chargé pour chaque licence de chien émis en 2016.

RÉUNION AJOURNÉE PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET ET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT À 20H00.

Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire